

Comité 21

“Rupture avec l’Union européenne et la V^oRépublique”

Réunion du mardi 4 juillet 2017 (6 présents. 5 excusés)

Après lecture de l’appel du collectif national d’animation du 27 mai 2017, un tour de table a permis de souligner la pertinence des analyses politiques développées depuis déjà plus d’un an et la nécessité de donner un échéancier pour élargir la mobilisation autour des mots d’ordre : rupture avec l’UE et la Ve République. En Côte d’or, 654 travailleurs de toutes tendances ont signé “*l’engagement pour la rupture*” issu de la Conférence nationale de délégués du 5 novembre 2016 qui dit notamment : “*Nous prenons l’engagement d’agir avec continuité, avant comme après les élections: Pour la rupture avec l’Union européenne et la 5^o République; pour l’Assemblée constituante qui, s’engageant dans la voie de la rupture, rendra au peuple le pouvoir de décider; pour la satisfaction des revendications des travailleurs et de la jeunesse; pour la reconquête de la démocratie politique à tous les niveaux, de la commune au sommet de l’Etat; pour la défense de toutes les libertés publiques.*”

Nous portons à la connaissance des signataires quelques éléments de la discussion et les propositions qui s’ensuivent.

Dominique Gros (membre du POID): Le problème n° 1 est celui des ordonnances, qui planifient la destruction du Code du Travail et de la Sécurité Sociale ; les discussions engagées par Mme Penicaud visent à ligoter les dirigeants syndicaux. Le système de « co- construction » qu’elle préconise est un système corporatiste destiné à associer les syndicats à l’élaboration et l’application des ordonnances.

- Proposition d’envoi d’un délégué du 21 au collectif national d’animation du 16/09, dont l’objectif est de coordonner une action collective nationale (meeting ou manifestation). Jacques Gaillard (Syndicaliste) se port volontaire pour y participer.

- Le premier acte de Macron fut de rencontrer Merkel autour de la question de la Communauté européenne de défense (CED) : au profit des industries de l’armement et autour de la question de la soumission des *opex* (opérations extérieures) à l’OTAN et à son « commandement intégré ».

- Dans un contexte de nouvelle crise financière majeure imminente, la question des traités européens est centrale, car ils interdisent tout contrôle sur la circulation des capitaux en Europe, et entre les Etats de l’UE et les pays tiers.

Jacques Gaillard (Syndicaliste) : - Face à la loi travail aggravée, il y a une nécessité de dresser la lutte des classes contre le projet du gouvernement, notamment avec les différentes organisations politiques et syndicales.

- L’utilisation des ordonnances est déjà en soi une ligne rouge que les représentants syndicaux devraient considérer comme telle pour riposter de suite.

- On retrouve des problèmes similaires dans l’Education Nationale avec le cadre national volontairement flou du ministre Blanquer qui entérine l’autonomie des établissements, c’est à dire l’éclatement de l’Education nationale et la destruction des statuts.

Laurent Gutierrez (membre du Parti Communiste Français) : La CGT appelle à une manifestation nationale le 12/09, mais pour le moment ça ne bouge guère dans l’organisation. S’agira-t-il d’une journée d’action ou d’une riposte à la hauteur des enjeux?

- Il est important de préparer les échéances à venir, de réunir le comité Rupture de Côte d’Or avec

conférence de presse (notamment pour annoncer l'action collective de portée européenne qui sera actée par le collectif national d'animation).

Samuel Garnier (Parti de Gauche): Il est important de penser à la forme de notre action, à comment élargir l'audience du collectif. L'important sera de gagner la bataille de l'opinion publique. Nécessité de dissocier une réunion de discussion entre militants et la conférence de presse centrée sur l'organisation de la lutte en cours; il nous faut inviter largement des syndicalistes et des militants politiques pour échanger sur l'organisation d'un « Front commun ».

Marie-France Villaume (Militante du POID) : Il faut centrer notre appel à la reunion publique sur les mots d'ordre qui nous rassemblent : rupture avec la Ve République, notamment au regard du contexte qui légitime cette revendication (abstention très majoritaire et « épisode du Congrès de versailles »). Cibler l'appel en direction des syndicalistes.

Alain Bony (Militant du POID) : Nous sommes dans une situation chaotique qui risque de durer ; les syndicats ont des mots d'ordre bien moins clairs que lors du combat contre la loi El Khomri (où il s'agissait de retrait). Les dirigeants des syndicats se placent dans une logique de proposition avec le nouveau gouvernement (et donc indirectement, selon les desiderata du Medef).

DÉCISIONS :

Une réunion ouverte sera organisée le **jeudi 14 septembre 2017 à partir de 18h30 dans la salle du Cromois de Quetigny**. Elle se déroulera donc avant la réunion du collectif national d'animation, ce qui permettra de discuter à la fois de la situation politique et des actions collectives à mener.

Cette réunion sera précédée d'une **conférence de presse (17h30)** qui portera sur les enjeux politiques et sociaux de la lutte en cours (la nécessité de rupture avec l'UE et la Ve République), ainsi que sur les actions coordonnées à l'échelle européenne.

Pour toute correspondance:

Samuel Garnier: samuel.garnier@wanadoo.fr
Jacques Gaillard: jacques-gaillard@wanadoo.fr
Dominique Gros: aseroe@wanadoo.fr
Laurent Gutierrez: gutierrez.laurent@yahoo.fr

